

# Technique

Raymond BESCO est le conseiller municipal délégué aux travaux, à l'aménagement urbain et à la voirie

Laurence RENARD est l'adjointe au Maire déléguée à la politique de territoire durable incluant les domaines liés au transport, à la mobilité, au bruit, aux déchets, aux réseaux, à l'énergie, à l'accès aux services publics et à la gestion durable des services



Les missions des Services Techniques sont nombreuses. En voici un panel :

- Opérations d'aménagements :
  - o Elaboration des projets
  - o Montage et passation des différents marchés publics
  - o Suivi des chantiers en délégation auprès de la Communauté d'Agglomération de SQY
  - o Suivi et conduites des chantiers en gestion interne
  
- Contrats et services de maintenance :
  - o Passation et suivi des contrats de chauffage climatisation / ascenseurs / équipements de sécurité et divers, ...
  - o Téléphonie
  - o Nettoyage mécanique des voiries...
  
- Gestion du patrimoine communal (bâtiments communaux, espaces verts, voiries)
- Gestion du parc automobile de la Ville et des matériels du CTM
- Logistique (mécanique, fêtes et cérémonies)
- Finances, Budgets (comptabilité/bons de commande/factures)
- Commissions de sécurité dans les établissements recevant du public
- Astreintes et gestion des risques sur l'ensemble de la commune.
- Documentation et archivage
- Courriers en réponse aux administrés, aux entreprises et aux diverses instances
- Relations avec les concessionnaires: ENEDIS, GRDF, Eau, Assainissement, Eclairage public
- Prise des arrêtés concernant les travaux sur le domaine communal
- Veille juridique et réglementaire
- Suivi des travaux et prestations concédés
  - o Voiries Conseil Départemental, Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY)
  - o Travaux d'Espaces Verts

- Contacts avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et divers syndicats dont la Commune est adhérente
- Groupe de travail environnement
- Groupe de travail accessibilité

Infos pratiques

### **Horaires d'ouverture**

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 16h

Liens utiles

[Gestion différenciée : des plantations « intelligentes » et économes](#)

["Le zéro phyto, c'est quoi ?](#)

["Les encombrants, c'est le 1er mercredi du mois !](#)

[Concours Maisons et Balcons fleuris](#)

[Les routes : qui les gèrent ?](#)

[Entretien des rues et des routes](#)

[Brûlage des déchets](#)

[Carte DECHETS et déchetteries](#)

[Tondeuses à gazon](#)

[Les sapins de Noël réutilisés pour fertiliser les massifs fleuris de la commune](#)

["La collecte sélective \(ordures ménagères, cartons, verres ...\)](#)

[Taillez vos haies ! Les trottoirs doivent rester accessibles...](#)

Contact

### **En cours de recrutement**

Directeur des services techniques

### **Sylvie MENTHEOUR**

Responsable du service espaces publics

### **Guillaume ROUDIER**

Responsable du service bâtiment

### **Services Techniques**

Centre technique municipal

19, Rue de la mare aux trois ormes

Magny-les-Hameaux

Tél. 01 30 44 52 80

[service.technique@magny-les-hameaux.fr](mailto:service.technique@magny-les-hameaux.fr)